

5-2002

Rapport sur le Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (CIF)

John Rybolt C.M.

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Rybolt, John C.M. (2002) "Rapport sur le Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (CIF)," *Vincentiana*: Vol. 46: No. 3, Article 49.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol46/iss3/49>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Rapport sur le Centre International de Formation Saint Vincent de Paul (CIF)

par John Rybolt, C.M.
Directeur du CIF
11.VI.2001

Il y a quelques mois, les deux directeurs du CIF, Juan-Julián Díaz Catalán et moi-même avons reçu une lettre d'un confrère qui avait récemment participé au Programme de Formation Permanente en cours. Voici cette lettre, c'est une bonne façon de commencer cette présentation:

Je veux vous remercier tous les deux pour cette merveilleuse expérience au CIF. J'ai trouvé cette expérience très reposante donnant beaucoup d'informations et très priante, cela m'a permis de redécouvrir le dynamisme et l'enthousiasme pour mon nouveau ministère.... Quand je suis retourné dans ma province ce fut une joie de pouvoir partager mon expérience avec mes confrères au sujet du programme du CIF. En partageant mon expérience avec d'autres confrères qui avaient été à Paris, ce fut un réel privilège, aussi bien que de partager avec ceux qui n'ont pas encore eu ce privilège. Ce temps passé fut la meilleure expérience que j'ai eue dans ma vie communautaire. Cela m'a donné l'occasion de réfléchir sur mon ministère et ma vocation, il m'a donné l'occasion de partager et d'écouter l'expérience de vie et le ministère d'autres Vincentiens et, ce qui est plus important, il m'a donné l'occasion de me rapprocher du charisme et de l'histoire de saint Vincent et de la Congrégation. Je suis revenu renouvelé et avec une meilleure compréhension de ce que signifie d'être au service des pauvres de différentes manières en tant que Vincentien.

Puisque ce n'est pas la seule lettre que nous avons reçue comme cela, nous sommes très confiants et heureux de penser que c'est une bonne formule pour progresser dans la formation dans la Congrégation.

1. Statistiques

Vous pourriez être intéressés par les statistiques qui récapitulent le nombre de participants, le nombre de sessions, le nombre d'intervenants et le nombre de provinces qui ont envoyé des participants.

Programme	Sessions	Participants	Provinces
Formation Permanente, 1994--	13	293	47
Héritage Vincentien, 2000-- (Spécialistes Vincentiens)	3 --	56 --	24 --

[Les participants à la Formation permanente comprennent 4 membres de la Congrégation Vincentienne (Inde). Parmi les participants à l'Héritage Vincentien il y a un membre des Frères de Notre Mère de la Pitié (des Pays-Bas)].

2. Histoire

Quelle est l'origine de ces programmes?

Je crois que l'idée de formation permanente pour la Congrégation a commencé au temps de saint Vincent lui-même. À la première assemblée tenue de son vivant, en octobre 1642, nous lisons le paragraphe suivant:

Ensuite, l'Assemblée a résolu deux choses: (1) que dorénavant on ferait une deuxième temps de probation; qu'icelle probation se ferait à Saint-Lazare, ou ailleurs, là où le Général Supérieur aviserait; qu'elle ne se ferait qu'au bout de six ou sept ans après le séminaire, par l'espace d'un an, sans néanmoins borner la puissance du Supérieur Général, lequel pourra toujours ou retarder lesdits 6 ou 7 an, ou abrégé ladite année de probation, comme il le jugera expédient pour le bien des particuliers et le besoin de la Compagnie. (SV XIII, 295)

Bien que ce soit son désir clair et le désir de l'assemblée, le temps n'était pas mûr pour un tel programme. L'assemblée de 1668 a parlé de la question, mais les membres ont dû admettre que le temps n'était pas encore mûr. L'assemblée de 1711, cependant, a reconnu que le temps était alors venu. En conséquence, le père Jean Bonnet, Supérieur Général (1711-1735), a décidé avec son conseil de commencer le programme le 15 août 1712, à Saint Charles, l'ancien petit séminaire sur la propriété de Saint-Lazare. Pendant neuf semaines, dix confrères y participèrent et à la fin, le Père Bonnet a annoncé, qu'ils étaient "très heureux et édifiés," comme l'étaient les confrères de Saint-Lazare Ce "séminaire de renouvellement," comme on l'a appelé, a fonctionné pendant quelques années, mais des problèmes financiers difficiles en France ont causé sa suspension. Il semble ne pas avoir eu beaucoup de succès, mais fut souvent réclamé même jusqu'en 1786.

Il a fallu beaucoup de générations et de crises avant que l'Assemblée Générale de 1992 ne décrète qu'un tel programme devait commencer de nouveau. Le résultat fut que le Père Maloney a inauguré le programme à l'automne de 1994. Des modifications ont été faites à l'assemblée de 1998 pour ouvrir les programmes déjà-couronnés de succès aux confrères âgés de plus de 50.ans.

3. Programmes

Le résultat est que le CIF (le Centre de Formation International Saint Vincent de Paul) a deux programmes de fonctionnement et un programme planifié. Le programme le plus ancien est le programme de formation permanente, conçu pour des confrères ayant entre 35 et 50 ans avec au moins cinq ans d'expérience pastorale depuis leur ordination sacerdotale ou depuis leurs vœux pour les frères. Le programme suivant, Héritage Vincentien reçoit des confrères de plus de 50.ans. Le participant le plus âgé aux trois sessions avait 83 ans au moment de sa formation. Le troisième programme, les Spécialistes Vincentiens, est destiné aux confrères qui veulent approfondir quelque aspect particulier d'une étude vincentienne, particulièrement en vue d'un nouveau travail dans la formation. Nous pourrions avoir notre premier confrère pour ce programme en septembre.

Les buts des programmes sont définis dans les statuts du Centre. D'abord, le Programme de Formation Permanente:

a. Mission

Le Centre de Formation International Saint Vincent de Paul (CIF) offre un Programme de Formation Permanente Vincentienne pour les membres de la Congrégation de la Mission, destiné à les aider à bien accomplir l'objectif de suivre le Christ Évangéliste des Pauvres. Le Centre propose aussi de promouvoir la connaissance mutuelle parmi les membres de la Congrégation de la Mission et avec d'autres membres de la Famille Vincentienne, l'unité de la Congrégation de la Mission, une perspective internationale et la collaboration interprovinciale.

Le Programme de Formation Vincentienne Permanente est adapté principalement pour les membres de la Congrégation de la Mission, mais les membres d'autres groupes partageant le charisme vincentien, seront de temps en temps acceptés en tant que participants.

b. Conception du Programme

Le Programme de Formation Vincentienne Permanente inclut les composantes suivantes: disciplines universitaires, étude personnelle, recherche, enseignement, développement de la vocation et ministère des participants, célébrations liturgiques, temps de prière et une retraite, l'expérience de vie associative et visites à des sites vincentiens. Le programme dure quatorze (14) semaines.

Deuxièmement, le Programme d'Héritage Vincentien. Il a la même mission que le Programme de Formation Permanente, mais la conception de son programme est quelque peu différente:

Le Programme d'Héritage Vincentien inclut les composantes suivantes: conférences sur St Vincent de Paul et la Congrégation de la Mission, lecture personnelle et étude, le développement de la vocation et le ministère des participants, célébrations liturgiques, temps de prière, l'expérience de vie commune et visites de sites vincentiens. Le programme dure quatre (4) semaines. Le programme se fait en une seule langue.

Propre aux deux programmes est la conviction que le confrère a exercé déjà, parfois pendant plusieurs années, le travail de la Mission dans l'Église. Ils arrivent souvent fatigués et inquiets, d'autant plus que beaucoup laissent leur pays et leur travail pour la première fois. Ils ont besoin de temps pour le repos et la récupération, qui les mènent au temps de la réflexion, de la prière et de la méditation. Le centre d'intérêt de toutes les conférences, des discussions, des visites aux sites Vincentiens, et ainsi de suite, est le renouvellement personnel dans la Congrégation de la Mission. La plupart des participants reconnaissent que ce but est réalisé et ainsi, ils retournent chez eux régénérés et fortifiés.

4. Finances

La question de finances attire toujours l'attention des confrères, en particulier des visiteurs et de leurs économistes provinciaux. Les Statuts disent:

Les provinces individuelles assument la responsabilité des dépenses des participants. Ces dépenses sont principalement la chambre, la nourriture et les dépenses occasionnées par le programme. Les dépenses de programme incluent l'aide aux directeurs et l'achat et le remplacement d'équipements nécessaires. Le programme est financièrement indépendant dans le fait qu'il ne reçoit pas régulièrement de subventions de la Congrégation de la Mission pour mener à bien ses travaux.

Pour continuer à être financièrement indépendant le CIF doit gérer ses finances avec beaucoup de soin. Au commencement, le programme coûtait 30,000 F pour chaque participant. Une année d'expérience nous a montré que c'était trop cher et le prix a été baissé à 29,000 F. Il n'a pas changé depuis lors. Cependant, même avec des diverses mesures d'économie, le programme n'a pas été capable d'aller de pair avec l'augmentation des dépenses, comme pour ce qui est de la Maison-Mère, l'alimentation, le transport, des services de traduction et les fournitures. En plus, la Communauté européenne va basculer dans l'EURO avec l'utilisation de la monnaie européenne dans quelques mois. Pour cette raison, le supérieur général et son conseil ont décidé que le prix du Programme de Formation Permanente serait de € 5000 et le Programme d'Héritage Vincentian de € 1500. Ces nouveaux prix entreront en vigueur à partir du 1er septembre 2001.

Pour plusieurs provinces, les dépenses sont élevées, en particulier quand vous incluez les dépenses de voyage, l'argent de poche et, parfois, l'assurance spéciale médicale. Pour aider les provinces pouvoir faire face aux dépenses, le Père Elmer Bauer, Économe Général, a préparé une liste de six pages d'organismes qui peuvent apporter de l'aide. Le personnel du CIF n'a pas de fonds pour les provinces conformément aux Statuts cités ci-dessus: "Les provinces individuelles prennent en compte les dépenses des participants". Le CIF ne donne pas de bourse. Cependant, la Curie Générale met de côté chaque année une petite somme d'argent, 10,000 Dollars US, pour le programme du CIF, afin d'offrir aux provinces individuelles qui n'ont pas réussi à trouver des fonds pour le programme. Ces fonds sont destinés, donc à aider en cas d'urgence seulement, et ils ne doivent pas être considérés comme une bourse régulière.

Bien que le personnel de CIF ne lève pas de fonds, nous savons que plusieurs provinces ont été généreuses dans l'aide pour d'autres provinces. Au nom de ces provinces que l'on a déjà aidées, nous leur disons merci.

5. Conclusion

Pour conclure j'ai quelques autres questions. D'abord, le personnel de CIF recommande vivement aux visiteurs d'envoyer seulement des confrères qui sont capables de profiter des programmes, particulièrement le Programme de Formation Permanente. Le CIF n'est pas un programme thérapeutique, une place de dernier recours pour confrères ayant échoué dans tout ce qu'ils ont essayé. Le programme du CIF n'est pas conçu pour des confrères ne sachant pas se décider s'ils souhaitent continuer dans la Congrégation. Le programme CIF n'est pas un temps de vacances, ni est de tourisme vincentien. Je le répète: le but central est le renouvellement personnel permanent dans la Congrégation. Évidemment, aucun confrère n'est parfait et par conséquent chacun pourrait profiter au moins quelque peu d'un programme de renouvellement. Cependant, un confrère avec des

problèmes graves ne doit pas de se décharger de ses problèmes sur les autres participants au programme. Au contraire, dans notre expérience, un des meilleurs résultats des programmes fut le ministère partagé entre les participants. Ces hommes, vers la fin de leur 30^{ème} ou 40^{ème} année, ont eu une grande expérience et ont su rendre témoignage de leur engagement en réalisant le but de la Congrégation de la Mission, c'est à dire suivre le Christ Évangéliste des pauvres. C'est beaucoup plus fructueux pour eux tous de passer leur temps limité et leur énergie avec d'autres qui, comme eux, peuvent profiter du programme.

Quant à l'avenir, nous avons prévu les sessions du Programme de Formation Permanente et du Programme d'Héritage Vincentien jusqu'à l'année 2004. La prochaine Assemblée Générale pourrait nous donner davantage de suggestions pour des améliorations ou des changements. Un de ceux-ci pourrait être un nouvel élargissement des participants pour inclure des laïcs vincentiens et d'autres membres de groupes différents partageant le charisme vincentien. De plus, je crois que le programme du CIF doit avoir une meilleure communication avec le rédacteur *de Nuntia* pour informer la Congrégation entière, aussi bien que d'autres, du travail qui est fait à Paris.

Je vous remercie pour votre aide à la Formation Permanente.

(Traduction : NOËL KIEKEN, C.M.)